



PLAN D'ÉTUDES ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

Französisch (S2)

Année - Domaine	1ère S, T et P
Dotation annuelle	4h /semaine

Plan d'études cadre ECG, CDIP, 2018
Entrée en vigueur pour l'année scolaire 2020/21
Edition août 2019

Objectifs généraux

Les élèves se préparent à des professions pour lesquelles il est essentiel de maîtriser une deuxième langue nationale, notamment dans les domaines professionnels santé, travail social et pédagogie.

L'acquisition d'une deuxième langue nationale constitue un objectif important de la formation à l'ECG et doit permettre aux élèves de communiquer avec des personnes d'une autre région linguistique de la Suisse.

Pour l'obtention du certificat ECG, le niveau à atteindre dans la deuxième langue nationale dans tous les domaines professionnels est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Pour l'obtention de la maturité spécialisée, le niveau B2 est visé. Dans le domaine professionnel pédagogie, le niveau B2 doit être atteint ; dans les autres domaines professionnels, il faut s'en approcher autant que possible, notamment dans le cadre des stages ou de séjours linguistiques.

Au terme de leur formation dans la deuxième langue nationale, respectivement au niveau B1 ou au niveau B2, les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions et leurs sentiments.

Ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements et l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur rédigés dans une langue standard. Ils savent également y trouver des informations ciblées.

Les élèves peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments ou d'idées.

Contribution au domaine professionnel santé

Les élèves sont capables

- d'expliquer des définitions, des théories, des hypothèses et des modèles relevant des sciences expérimentales, des sciences humaines et sociales ;
- d'expliquer le fonctionnement du corps humain et d'utiliser des connaissances de base en anatomie et en physiologie en lien avec l'éducation à la santé et l'étude des maladies ;
- d'expliquer les phénomènes chimiques et physiques et de comprendre leur influence sur l'environnement naturel et sur la société ;
- d'observer des phénomènes naturels et des technologies et de les analyser à l'aide de démarches caractéristiques des sciences expérimentales ;
- d'identifier les atteintes à la santé physique et psychique et d'élaborer des mesures de promotion de la santé ;
- de travailler efficacement au sein d'équipes composées de personnes de divers horizons en se focalisant sur les objectifs ;
- de s'exprimer oralement et par écrit de manière claire et appropriée au contexte.

Contribution au domaine professionnel travail social

Les élèves sont capables

- d'expliquer des notions, des théories et des modèles relevant des sciences humaines et sociales ;
- de décrire des structures et d'expliquer des processus sociaux, politiques et économiques ;
- d'étudier et d'évaluer des phénomènes sociaux et des crises selon plusieurs perspectives ;

- d'analyser des conflits et problèmes sociaux et d'élaborer différentes pistes de solutions ;
- de se mettre à la place d'autres personnes ;
- d'utiliser les instruments de collecte des données des sciences sociales (par ex. enquêtes, interviews) ;
- de s'organiser dans un contexte lié au domaine professionnel et de travailler efficacement en équipe ;
- de communiquer avec des personnes et des groupes sociaux variés de manière claire et appropriée au contexte ;
- de faire preuve de confiance en eux-mêmes et de montrer de l'aisance dans les rapports humains ;
- d'évaluer les possibilités de carrière et d'emploi et de sélectionner des parcours professionnels envisageables.

Contribution au domaine professionnel pédagogie

Les élèves sont capables

- d'expliquer des notions, des théories et des modèles relevant des sciences expérimentales et des sciences humaines et sociales ;
- de décrire des phénomènes et des processus intervenant dans la nature, la technique et la société ;
- de s'exprimer correctement et avec aisance dans la langue d'enseignement ;
- de s'exprimer avec clarté dans plusieurs langues étrangères ;
- d'utiliser les principes et les théories relatives au comportement humain et aux processus d'apprentissage ;
- d'expliquer les bases du solfège et des arts visuels ;
- de faire preuve de créativité dans le domaine des arts visuels et de la musique ;
- de veiller à leur propre santé physique et psychique ;
- de faire preuve de confiance en eux-mêmes et de montrer de l'aisance dans leurs rapports avec différents groupes d'interlocuteurs.

Plan annuel des objectifs disciplinaires, compétences et moyens didactiques

Compétences disciplinaires	Domaine d'apprentissage	Moyens didactiques
<p>CO Comprendre les points essentiels d'un sujet concret exposé dans une langue standard à condition que ce sujet leur soit familier (communication, annonce, enquête, dialogue, discussion, conversation, brève information)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition d'un vocabulaire de base propre à des thématiques diverses ▪ Prise de conscience de la pluralité des discours et des traits spécifiques de l'oralité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écoute et visionnement de documents divers ▪ Écoute globale, sélective, linéaire / activités de : pré-écoute, écoute, post-écoute
<p>Comprendre, avec un certain effort, les messages d'un partenaire de discussion, quand un langage clair et standard est utilisé, en demandant parfois des explications</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix de techniques mnémotechniques d'acquisition de vocabulaire d'un vocabulaire de base propre à des thématiques diverses 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeu de rôles ▪ Dialogues avec les pairs ▪ Travaux de groupes
<p>PO Relater des faits et des expériences, exprimer des opinions avec une relative aisance et avec spontanéité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'un vocabulaire de base propre à des thématiques diverses ▪ Analyse et application de structures syntaxiques diverses 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices divers (vocabulaire, syntaxe) ▪ Présentation orale ▪ Outils grammaticaux : discours rapporté, phrase relative
<p>Avoir une élocution correcte (prononciation, accent, intonation, pauses, fluidité) même si des interférences avec la langue maternelle restent audibles et peuvent parfois encore gêner la compréhension</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude et application des règles de prononciation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices d'écoute et de prononciation ▪ Lecture à voix haute
<p>CE Lire et comprendre avec un certain effort, mais de manière autonome divers genres de textes et d'utiliser des sources si nécessaire (dictionnaire, grammaires, sources orales, références culturelles, etc.) en fonction de l'objectif du texte (modes d'emploi, textes d'information ; correspondance personnelle prospectus récits, descriptions, dialogues, articles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de diverses stratégies permettant la compréhension globale de textes variés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail avec dictionnaire ▪ Etude de textes courts ▪ Lecture d'une œuvre ▪ Recherche sur internet
<p>Lire une lettre personnelle ou formelle sur un sujet familier et en comprendre les points essentiels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de diverses stratégies permettant la compréhension de différentes formes épistolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture et analyse de lettres diverses ▪ Repérage des différents éléments de la lettre formelle formels de la lettre 3)
<p>PE Rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences sous la forme d'une note, d'un bref message, d'un courriel, d'une lettre, d'un récit, d'un résumé, d'un rapport ou d'un texte argumentatif, voire d'une dissertation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude des temps du passé ▪ Etude des indicateurs de temps ▪ Etude des règles d'accords 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices de conjugaison ▪ Exercices d'accords ▪ Rédaction courte
<p>Répondre à une lettre personnelle sur un sujet familier en utilisant un langage adapté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de diverses stratégies permettant la rédaction de différentes formes épistolaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction de lettres

Compétences transversales

Comme tout enseignement passe par la langue, ce domaine d'études revêt une importance interdisciplinaire. C'est pourquoi, dans l'enseignement de la première langue nationale comme dans celui des langues étrangères, des objectifs « langue et communication » sont mis en évidence.

L'enseignement des langues implique également de développer le sens critique des élèves en leur demandant de s'exprimer par écrit et par oral sur des œuvres littéraires, des textes informatifs et des textes provenant de divers médias.

Les personnes possédant de bonnes compétences linguistiques sont aussi capables de prendre une part active à la vie en société et à la vie culturelle. Ces compétences, indispensables pour communiquer, pour réfléchir et pour interagir, augmentent les capacités d'écoute et d'expression et par là même la sociabilité. Enfin, l'amélioration de ses compétences en communication est un élément essentiel du développement individuel de l'élève.



PLAN D'ÉTUDES ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

Französisch (S2)

Année - Domaine	2ème S, T et P
Dotation annuelle	3h /semaine

Plan d'études cadre ECG, CDIP, 2018
Entrée en vigueur pour l'année scolaire 2020/21
Edition août 2019

Objectifs généraux

Les élèves se préparent à des professions pour lesquelles il est essentiel de maîtriser une deuxième langue nationale, notamment dans les domaines professionnels santé, travail social et pédagogie.

L'acquisition d'une deuxième langue nationale constitue un objectif important de la formation à l'ECG et doit permettre aux élèves de communiquer avec des personnes d'une autre région linguistique de la Suisse.

Pour l'obtention du certificat ECG, le niveau à atteindre dans la deuxième langue nationale dans tous les domaines professionnels est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Pour l'obtention de la maturité spécialisée, le niveau B2 est visé. Dans le domaine professionnel pédagogie, le niveau B2 doit être atteint ; dans les autres domaines professionnels, il faut s'en approcher autant que possible, notamment dans le cadre des stages ou de séjours linguistiques.

Au terme de leur formation dans la deuxième langue nationale, respectivement au niveau B1 ou au niveau B2, les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions et leurs sentiments.

Ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements et l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur rédigés dans une langue standard. Ils savent également y trouver des informations ciblées.

Les élèves peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments ou d'idées.

Contribution au domaine professionnel santé

Les élèves sont capables

- d'expliquer des définitions, des théories, des hypothèses et des modèles relevant des sciences expérimentales, des sciences humaines et sociales ;
- d'expliquer le fonctionnement du corps humain et d'utiliser des connaissances de base en anatomie et en physiologie en lien avec l'éducation à la santé et l'étude des maladies ;
- d'expliquer les phénomènes chimiques et physiques et de comprendre leur influence sur l'environnement naturel et sur la société ;
- d'observer des phénomènes naturels et des technologies et de les analyser à l'aide de démarches caractéristiques des sciences expérimentales ;
- d'identifier les atteintes à la santé physique et psychique et d'élaborer des mesures de promotion de la santé ;
- de travailler efficacement au sein d'équipes composées de personnes de divers horizons en se focalisant sur les objectifs ;
- de s'exprimer oralement et par écrit de manière claire et appropriée au contexte.

Contribution au domaine professionnel travail social

Les élèves sont capables

- d'expliquer des notions, des théories et des modèles relevant des sciences humaines et sociales ;
- de décrire des structures et d'expliquer des processus sociaux, politiques et économiques ;
- d'étudier et d'évaluer des phénomènes sociaux et des crises selon plusieurs perspectives ;
- d'analyser des conflits et problèmes sociaux et d'élaborer différentes pistes de solutions ;

- de se mettre à la place d'autres personnes ;
- d'utiliser les instruments de collecte des données des sciences sociales (par ex. enquêtes, interviews) ;
- de s'organiser dans un contexte lié au domaine professionnel et de travailler efficacement en équipe ;
- de communiquer avec des personnes et des groupes sociaux variés de manière claire et appropriée au contexte ;
- de faire preuve de confiance en eux-mêmes et de montrer de l'aisance dans les rapports humains ;
- d'évaluer les possibilités de carrière et d'emploi et de sélectionner des parcours professionnels envisageables.

Contribution au domaine professionnel pédagogie

Les élèves sont capables

- d'expliquer des notions, des théories et des modèles relevant des sciences expérimentales et des sciences humaines et sociales ;
- de décrire des phénomènes et des processus intervenant dans la nature, la technique et la société ;
- de s'exprimer correctement et avec aisance dans la langue d'enseignement ;
- de s'exprimer avec clarté dans plusieurs langues étrangères ;
- d'utiliser les principes et les théories relatives au comportement humain et aux processus d'apprentissage ;
- d'expliquer les bases du solfège et des arts visuels ;
- de faire preuve de créativité dans le domaine des arts visuels et de la musique ;
- de veiller à leur propre santé physique et psychique ;
- de faire preuve de confiance en eux-mêmes et de montrer de l'aisance dans leurs rapports avec différents groupes d'interlocuteurs.

Plan annuel des objectifs disciplinaires, compétences et moyens didactiques

Compétences disciplinaires	Domaine d'apprentissage	Moyens didactiques
CO Comprendre les points essentiels d'un sujet concret ou abstrait exposé dans une langue standard à condition que ce sujet leur soit familier (communication, annonce, enquête, dialogue, discussion, conversation, récit, conférence, exposé, brève information)	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition et renforcement d'un vocabulaire de base propre à des thématiques diverses 	<ul style="list-style-type: none"> Ecoute et visionnement de documents authentiques divers Ecoute d'exposés par les pairs Exercices de communication
Comprendre, avec un certain effort, les messages d'un partenaire de discussion, quand un langage clair et standard est utilisé, en demandant parfois des explications	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition et renforcement d'un vocabulaire de base propre à des thématiques diverses 	<ul style="list-style-type: none"> Jeux de rôles Dialogues avec les pairs
PO Présenter des descriptions claires et détaillées sur une grande gamme de sujets relatifs à leurs centres d'intérêt, exposer des idées en développant certains points de manière logique et en les illustrant à l'aide d'exemples	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition d'outils pour présenter des sujets de façon structurée Formulation d'hypothèses Différenciation et apprentissage d'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> Exercices divers (plan, connecteurs, mise en forme...) Exercices de conjugaison (conditionnel) Recherche individuelle sur internet Exposés
Exprimer des sentiments et expliquer le sens qu'ils attribuent personnellement à des événements et à des expériences	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition du vocabulaire permettant l'expression des sentiments Apprentissage du subjonctif 	<ul style="list-style-type: none"> Exercices de conjugaison Production orale
Avoir une élocution correcte (prononciation, accent, intonation, pauses, fluidité) même si des interférences avec la langue maternelle restent audibles et peuvent parfois encore gêner la compréhension	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des règles de prononciation 	<ul style="list-style-type: none"> Exercices d'écoute et de prononciation (liaisons et les enchaînements) Lecture à voix haute
CE Lire et comprendre avec un certain effort, mais de manière autonome divers genres de textes et d'utiliser des sources si nécessaire (dictionnaire, grammaires, sources orales, références culturelles, etc.) en fonction de l'objectif du texte (modes d'emploi, textes d'information ; correspondance personnelle ou administrative, prospectus, documents officiels, récits, descriptions, œuvres littéraires, dialogues, articles)	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de diverses stratégies permettant la compréhension globale de textes variés 	<ul style="list-style-type: none"> Travail avec dictionnaire Analyse de textes courts Lecture d'une œuvre Compétences transversales : p. ex. se mettre à la place d'autrui
EE Rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences sous la forme d'une note, d'un bref message, d'un courriel, d'une lettre, d'un récit, d'un résumé, d'un rapport ou d'un texte argumentatif, voire d'une dissertation	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des temps du passé Utilisation des connecteurs logiques Règles d'orthographe et de ponctuation 	<ul style="list-style-type: none"> Exercices de conjugaison et d'accord du participe passé Exercices d'orthographe Résumé de texte Rédaction

Compétences transversales

Comme tout enseignement passe par la langue, ce domaine d'études revêt une importance interdisciplinaire. C'est pourquoi, dans l'enseignement de la première langue nationale comme dans celui des langues étrangères, des objectifs « langue et communication » sont mis en évidence.

L'enseignement des langues implique également de développer le sens critique des élèves en leur demandant de s'exprimer par écrit et par oral sur des œuvres littéraires, des textes informatifs et des textes provenant de divers médias.

Les personnes possédant de bonnes compétences linguistiques sont aussi capables de prendre une part active à la vie en société et à la vie culturelle. Ces compétences, indispensables pour communiquer, pour réfléchir et pour interagir, augmentent les capacités d'écoute et d'expression et par là même la sociabilité. Enfin, l'amélioration de ses compétences en communication est un élément essentiel du développement individuel de l'élève.



PLAN D'ÉTUDES ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

Französisch (S2)

Année - Domaine	3ème S, T et P
Dotation annuelle	3h /semaine

Plan d'études cadre ECG, CDIP, 2018
Entrée en vigueur pour l'année scolaire 2020/21
Edition août 2019

Objectifs généraux

Les élèves se préparent à des professions pour lesquelles il est essentiel de maîtriser une deuxième langue nationale, notamment dans les domaines professionnels santé, travail social et pédagogie.

L'acquisition d'une deuxième langue nationale constitue un objectif important de la formation à l'ECG et doit permettre aux élèves de communiquer avec des personnes d'une autre région linguistique de la Suisse.

Pour l'obtention du certificat ECG, le niveau à atteindre dans la deuxième langue nationale dans tous les domaines professionnels est le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Pour l'obtention de la maturité spécialisée, le niveau B2 est visé. Dans le domaine professionnel pédagogie, le niveau B2 doit être atteint ; dans les autres domaines professionnels, il faut s'en approcher autant que possible, notamment dans le cadre des stages ou de séjours linguistiques.

Au terme de leur formation dans la deuxième langue nationale, respectivement au niveau B1 ou au niveau B2, les élèves sont capables de comprendre, de restituer et d'expliquer les points essentiels d'une information orale, d'un dialogue, d'un entretien, d'une enquête ou d'un texte enregistré portant sur un sujet concret ou abstrait relativement complexe en utilisant une langue claire et compréhensible.

Les élèves sont en mesure de communiquer oralement avec une certaine spontanéité pour obtenir ou transmettre des informations et exprimer leurs opinions et leurs sentiments.

Ils sont à même de comprendre les messages essentiels, les descriptions d'événements et l'expression des sentiments et des désirs dans des textes divers d'une certaine longueur rédigés dans une langue standard. Ils savent également y trouver des informations ciblées.

Les élèves peuvent rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences, diverses informations ou l'expression de sentiments ou d'idées.

Contribution au domaine professionnel santé

Les élèves sont capables

- d'expliquer des définitions, des théories, des hypothèses et des modèles relevant des sciences expérimentales, des sciences humaines et sociales ;
- d'expliquer le fonctionnement du corps humain et d'utiliser des connaissances de base en anatomie et en physiologie en lien avec l'éducation à la santé et l'étude des maladies ;
- d'expliquer les phénomènes chimiques et physiques et de comprendre leur influence sur l'environnement naturel et sur la société ;
- d'observer des phénomènes naturels et des technologies et de les analyser à l'aide de démarches caractéristiques des sciences expérimentales ;
- d'identifier les atteintes à la santé physique et psychique et d'élaborer des mesures de promotion de la santé ;
- de travailler efficacement au sein d'équipes composées de personnes de divers horizons en se focalisant sur les objectifs ;
- de s'exprimer oralement et par écrit de manière claire et appropriée au contexte.

Contribution au domaine professionnel travail social

Les élèves sont capables

- d'expliquer des notions, des théories et des modèles relevant des sciences humaines et sociales ;
- de décrire des structures et d'expliquer des processus sociaux, politiques et économiques ;
- d'étudier et d'évaluer des phénomènes sociaux et des crises selon plusieurs perspectives ;
- d'analyser des conflits et problèmes sociaux et d'élaborer différentes pistes de solutions ;

- de se mettre à la place d'autres personnes ;
- d'utiliser les instruments de collecte des données des sciences sociales (par ex. enquêtes, interviews) ;
- de s'organiser dans un contexte lié au domaine professionnel et de travailler efficacement en équipe ;
- de communiquer avec des personnes et des groupes sociaux variés de manière claire et appropriée au contexte ;
- de faire preuve de confiance en eux-mêmes et de montrer de l'aisance dans les rapports humains ;
- d'évaluer les possibilités de carrière et d'emploi et de sélectionner des parcours professionnels envisageables.

Contribution au domaine professionnel pédagogie

Les élèves sont capables

- d'expliquer des notions, des théories et des modèles relevant des sciences expérimentales et des sciences humaines et sociales ;
- de décrire des phénomènes et des processus intervenant dans la nature, la technique et la société ;
- de s'exprimer correctement et avec aisance dans la langue d'enseignement ;
- de s'exprimer avec clarté dans plusieurs langues étrangères ;
- d'utiliser les principes et les théories relatives au comportement humain et aux processus d'apprentissage ;
- d'expliquer les bases du solfège et des arts visuels ;
- de faire preuve de créativité dans le domaine des arts visuels et de la musique ;
- de veiller à leur propre santé physique et psychique ;
- de faire preuve de confiance en eux-mêmes et de montrer de l'aisance dans leurs rapports avec différents groupes d'interlocuteurs.

Plan annuel des objectifs disciplinaires, compétences et moyens didactiques

Compétences disciplinaires	Domaine d'apprentissage	Moyens didactiques
<p>CO Comprendre les points essentiels d'un sujet concret ou abstrait exposé dans une langue standard à condition que ce sujet leur soit familier (communication, annonce, enquête, dialogue, discussion, conversation, récit, conférence, exposé, brève information)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition et renforcement d'un vocabulaire propre à des thématiques diverses 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecoute et visionnement de documents authentiques divers ▪ Travaux de groupes ▪ Exercices de vocabulaire
<p>Suivre et comprendre, avec un certain effort, un exposé ou une argumentation d'une certaine longueur pour autant qu'il s'agisse d'un sujet familier</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecoute et visionnement de documents divers ▪ Ecoute d'exposés par les pairs
<p>PO Relater des faits et des expériences, exprimer des opinions et formuler des explications ou des arguments avec une relative aisance et avec spontanéité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'un vocabulaire propre à des thématiques diverses ▪ Argumentation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices divers d'argumentation (vocabulaire, syntaxe) ▪ Débat ▪ Exposé
<p>Participer – avec un certain effort – à une longue conversation avec des locuteurs natifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation aux spécificités de la culture francophone 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interdisciplinarité ▪ Echanges divers au sein du même établissement, avec la Suisse romande, avec un autre pays ou une région francophone à l'étranger
<p>Avoir une élocution correcte (prononciation, accent, intonation, pauses, fluidité) même si des interférences avec la langue maternelle restent audibles et peuvent parfois encore gêner la compréhension</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des règles de prononciation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices d'écoute et de prononciation ▪ Lecture orale
<p>CE Lire et comprendre avec un certain effort, mais de manière autonome divers genres de textes et d'utiliser des sources si nécessaire (dictionnaire, grammaires, sources orales, références culturelles, etc.) en fonction de l'objectif du texte (modes d'emploi, textes d'information ; correspondance personnelle ou administrative, prospectus, documents officiels, récits, descriptions, œuvres littéraires, dialogues, articles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Application de diverses stratégies permettant la compréhension de textes variés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail avec dictionnaire ▪ Analyse de textes ▪ Lecture et interprétation d'œuvres ▪ Compétences réflexives
<p>PE Rédiger des textes simples et cohérents contenant des descriptions, le récit d'événements ou d'expériences sous la forme d'une note, d'un bref message, d'un courriel, d'une lettre, d'un récit, d'un résumé, d'un rapport ou d'un texte argumentatif, voire d'une dissertation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emploi des temps verbaux ▪ Emploi des connecteurs logiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices de conjugaison ▪ Résumé de texte ▪ Argumentation ▪ Créativité
<p>Rédiger de manière cohérente, claire et compréhensible, avec une orthographe et une ponctuation correctes en respectant les usages relatifs à la présentation et à la subdivision en paragraphes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition d'outils pour rédiger des textes de façon structurée ▪ Application des règles d'orthographe et de ponctuation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exercices de mise en forme ▪ Exercices d'orthographe ▪ Exercices de ponctuation

Compétences transversales

Comme tout enseignement passe par la langue, ce domaine d'études revêt une importance interdisciplinaire. C'est pourquoi, dans l'enseignement de la première langue nationale comme dans celui des langues étrangères, des objectifs « langue et communication » sont mis en évidence.

L'enseignement des langues implique également de développer le sens critique des élèves en leur demandant de s'exprimer par écrit et par oral sur des œuvres littéraires, des textes informatifs et des textes provenant de divers médias.

Les personnes possédant de bonnes compétences linguistiques sont aussi capables de prendre une part active à la vie en société et à la vie culturelle. Ces compétences, indispensables pour communiquer, pour réfléchir et pour interagir, augmentent les capacités d'écoute et d'expression et par là même la sociabilité. Enfin, l'amélioration de ses compétences en communication est un élément essentiel du développement individuel de l'élève.